



PRÉFET DE LA NIÈVRE

PREFECTURE
Secrétariat Général
Direction de la Réglementation
et des Collectivités Locales
Bureau des Elections, des Associations
et des Activités Réglementées

58-2017-09-14-005

ARRÊTÉ

fixant la liste des candidatures enregistrées pour le premier tour
des élections sénatoriales du 24 septembre 2017

LE PRÉFET DE LA NIÈVRE
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Vu le code électoral, notamment ses articles L298, R149, 150 et R152 ;

Vu le décret n° 2017-1091 du 2 juin 2017 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu les déclarations de candidatures enregistrées à la préfecture à la date du 8 septembre 2017 à 18 heures ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : La liste des candidatures pour le premier tour des élections sénatoriales du 24 septembre 2017 est arrêtée ainsi qu'il suit :

Candidats isolés :

- | | |
|--------------------------|--|
| – M. Philippe BERRIER | remplaçant : Mme Corinne MANGEL |
| – Mme Anne EMERY-DUMAS | remplaçant : M. Fabien SANSOIT |
| – M. Daniel BARBIER | remplaçant : Mme Elisabeth GAUJOUR-HERAULT |
| – M. Marcel STEPHAN | remplaçant : Mme Florence LASSARRE |
| – Mme Nadia SOLLOGOUB | remplaçant : M. Jean-Charles ROCHARD |
| – M. Christophe DENIAUX | remplaçant : Mme Bernadette LARIVÉ |
| – M. Jacques BAUDHUIN | remplaçant : Mme Lucie LECLERC |
| – Mme Blandine DELAPORTE | remplaçant : M. Jean-Philippe PANIER |
| – M. Patrice JOLY | remplaçant : Mme Nathalie ROYER |
| – M. André KORNMANN | remplaçant : Mme Pascale ELLES |

Liste :

- | | |
|------------------------|------------------------------------|
| – M. Bernard DUBRESSON | remplaçant : Mme Joëlle MASSEBOEUF |
| – Mme Nathalie CHARVY | remplaçant : M. Eric JUSSIÈRE |

Article 2 : Le secrétaire général de la préfecture de la Nièvre est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Nevers, le **14 SEP. 2017**

Le Préfet,

Pour le Préfet
et par délégation,
Le Secrétaire Général

Stéphane COSTAGLIOLI